



Chargé·e de mission Lutte contre les discriminations

A

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction Associations Jeunesse Égalité

Effectif : 37

Leur raison d'être : Mettre en œuvre les politiques publiques et les orientations stratégiques de la Ville et de Rennes Métropole dans les domaines de la jeunesse, de la cohésion sociale et de la politique de la ville, la diversité culturelle, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des étrangers **et uniquement la Ville** en ce qui concerne la vie associative, les équipements de quartier, l'action socio-éducative, - Animer la réflexion prospective pour améliorer la prise en compte de ces enjeux dans les politiques publiques municipales et métropolitaines - Accompagner, organiser et suivre la mise en œuvre des actions menées par les partenaires de la ville et de la métropole dans le cadre de conventions et autres contrats de mission ou d'objectifs ainsi que les démarches et dispositifs spécifiques rennais ou métropolitains -

Inscrire l'action de la Direction dans une approche territoriale, en lien avec les Directions de Quartiers mais également avec les autres services municipaux territorialisés

Service :

Mission Égalité : - piloter la mise en œuvre du contrat de ville pour Rennes, ville et métropole - Animer la politique municipale et métropolitaine en matière de lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, la diversité culturelle et l'accès au droit des étrangers.

Exercer une fonction ressource pour les services municipaux et métropolitains sur ces enjeux et soutenir les associations et projets dans ce champ - Veiller à l'articulation des dispositifs et démarches avec les services sectoriels et les directions de quartiers - Être référent de la carte Sortir ! pour la ville et la métropole

L'équipe : La responsable de la mission Égalité est également cheffe de projet du contrat de ville. L'équipe est constituée d'une adjointe à la responsable, d'une chargée de mission contrat de ville-Sortir ! et d'une chargée de suivi pour le contrat de ville ainsi que de 5 chargées de mission sur les différentes thématiques de l'Égalité : Lutte contre les discriminations, Égalité Femmes-Hommes, Accès aux droits des personnes étrangères, Diversité culturelle, Observatoire Métropolitain des discriminations. Des alternant·es ou stagiaires sont régulièrement accueilli·es..

Effectif Service : 9

Le sens de ce poste :

Structurer une politique publique en matière de lutte contre les discriminations, dans le cadre d'une approche intégrée et transversale de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (en articulation avec les autres chargées de mission et notamment la chargée de mission Observatoire Métropolitain des discriminations).

Vos principales missions :

1-Animer le Plan municipal et métropolitain de Lutte contre les discriminations - 50 %

- Mettre en œuvre le nouveau Plan de lutte contre les discriminations municipal et métropolitain 2024/2030 (actualisation du plan 2017/2023 en cours), prenant en compte les engagements des États généraux de l'Égalité de la Ville et la création de l'observatoire métropolitain. Assurer son suivi, son évaluation et sa communication régulière.

- Préparer les séances de travail du comité de pilotage du PLCD et de son comité de suivi partenarial, en articulation avec la gouvernance de l'observatoire métropolitain des discriminations

- Animer des groupes de travail en cohérence avec les préconisations issues des enquêtes de l'observatoire métropolitain des discriminations

- Sensibiliser et accompagner les services municipaux et métropolitains, les communes de l'agglomération et les partenaires, en fonction des demandes et des priorités politiques (diffusion des outils pédagogiques, ...), en lien avec les autres thématiques de la Mission Égalité et les travaux de l'observatoire.

2-Animer le Comité consultatif Rennes au Pluriel, pour l'égalité, contre le racisme et les discriminations - 15 %

- Préparer les séances de travail du comité et de ses groupes de travail

- Élaborer et diffuser les ordres du jour et les documents relatifs aux rencontres.

- Accompagner et suivre les projets émanant du Comité

en transversalité avec les autres chargé-es de mission Égalité

- Gérer les outils de communication du comité

- Veiller au renouvellement de sa composition, en fonction du calendrier.

3-Assurer une fonction d'accompagnement de projets auprès des partenaires sur les enjeux de la lutte contre les discriminations - 30 %

- Soutenir les projets citoyens des associations visant à lutter contre les discriminations

- Assurer le suivi des associations conventionnées (écriture du contrat, évaluation des objectifs, analyse financière,...) et exercer une fonction de référent-e de ces acteurs dans leur relation avec la ville/métropole

- Gérer les provisions budgétaires "lutte contre les discriminations" ville et métropole (instruction des demandes, préparation des documents administratifs, participation aux instances ville et métropole, suivi des bilans)

- Instruire les projets déposés dans le cadre du Contrat de Ville au titre de l'axe transversal Lutte contre les discriminations

- Instruire les projets déposés annuellement dans le cadre de l'Appel à Commun métropolitain Égalité/Solidarités)

4- Organiser des temps forts de sensibilisation

- 5 %

- Organiser la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, en articulation avec la clôture des journées du 8 mars.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du partenariat
- Connaissances de l'environnement institutionnel
- Savoir-faire pédagogique
- Excellent relationnel

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Formation ou très bonne connaissance des concepts liés aux inégalités et aux discriminations
- Maîtrise et expérience de la conduite de projet dans un cadre partenarial large

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance des collectivités territoriales

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 semaine

Lieu de travail : DAJE -10 rue des Dames - Rennes

Matériel(s) à disposition : ordinateur, téléphone

Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.

Télétravail : oui, selon la charte de la Direction

Autres : 15 RTT par an

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attaché territorial

N° du poste : 00636

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2024

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : Régime indemnitaire lié à la classification P2 ci-dessus.